

Module complémentaire SSIAP 3 – DUT HSE

(Module Complémentaire SSIAP 3 par
équivalence – DUT HSE)

SÉCURITÉ INCENDIE

La formation MC SSIAP 3 DUT HSE a pour objectif de vous permettre d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes ainsi que d'obtenir le diplôme SSIAP 3 par équivalence.



Présentation

Le SSIAP 3 (Diplôme de chef de services de sécurité incendie et d'assistance à personnes) est un diplôme donnant l'opportunité de devenir chef de services de sécurité incendie et d'assistance à personnes. La formation a pour but d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes et de connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir. Le chef de service a pour mission le management du service de sécurité, il conseille le chef d'établissement

en matière de sécurité incendie (aménagement, travaux, organisation des secours) au sein des établissements ou il exerce et procède au suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

Les formations modules complémentaires permettent d'obtenir un allègement de formations pour des candidats ayants des diplomes, certificats conformes à la réglementation, elles donnent également l'opportunité d'obtenir le diplôme sans passer l'examen.



Durée

24 h

Délai moyen d'accès : 3 semaines



Lieu

CREFOPS Ile de France
CREFOPS Sud Ouest



Équivalence / Suivi de parcours

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005,
des équivalences et/ou réduction de
parcours sont possibles, après étude de
dossier et sur justificatifs.



Réviser sur MyCrefops !

L'application mobile disponible
sur Appstore et Google Play.



Pré-requis

- Etre titulaire du DUT hygiène et sécurité environnement
option « protection des populations – sécurité civile ».



Modalités pédagogiques

La module complémentaire SSIAP 3 se déroule sous forme
d'enseignements théoriques, d'exercices pratiques et
d'exercices de mise en situation.

Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

Programme

Le feu et ses conséquences

Mise en oeuvre des moyens d'extinction

Le management de l'équipe de sécurité

Organiser le service

Le budget du service de sécurité

La réalisation des budgets

La fonction achat

Gérer les contrats de maintenance des installations de
sécurité

Évaluation

La formation est validée si le candidat est présent à
l'ensemble des séquences programmées.

Certification

Diplôme de chef de services de sécurité incendie
et d'assistance à personnes – S.S.I.A.P. 3 obtenu par
équivalence.